

# Rapport 2016-2017 de la Miviludes

*Le 22 mars dernier, la Mission Interministérielle de Vigilance et de Lutte contre les Dérives Sectaires (Miviludes) a remis au Premier ministre son rapport sur l'évolution de la problématique sectaire pour l'exercice 2016-2017.*

La première partie du rapport est consacrée aux différentes observations et analyses de la Miviludes sur le risque sectaire. En 2017, la mission a observé une hausse des signalements et interrogations par rapport à l'année 2016 (2580 contre 2323). L'analyse des demandes par type de mouvements rend compte de quelques tendances majeures :

- la Scientologie et les Témoins de Jéhovah, dont l'activisme suscite toujours un nombre important d'interrogations ;
- les discours et comportements inquiétants dans certains groupes évangéliques pentecôtistes échappant aux instances représentatives<sup>1</sup> ;
- l'attrait pour les spiritualités orientales ;
- la mouvance New Age, une nébuleuse de croyances diverses inspirant de nombreux petits groupes, certains prônant des méthodes non exemptes de risques pour la santé.

En effet, comme les années précédentes, la moitié des signalements concerne le domaine de la santé et du bien-être. Des pseudo-thérapeutes aux techniques non reconnues infiltrent ce domaine en dehors de tout cadre légal, n'hésitant pas à afficher des médailles, diplômes ou affiliations à des fédérations pour donner l'apparence d'un cadre légal et professionnel. La Miviludes met en lumière deux techniques de soins inquiétantes, le reiki<sup>2</sup> et la kinésiologie<sup>3</sup> qui connaissent un développement important en France alors qu'elles peuvent être porteuses de risques.

1 Lire sur le site de l'UNADFI, Évangéliques et dérives sectaires : <http://www.unadfi.org/evangeliques-et-derives-sectaires>

2 Lire sur le site de l'UNADFI, Le reiki et ses dérives : <http://www.unadfi.org/le-reiki-et-ses-d%C3%A9rives>

3 Lire sur le site de l'UNADFI, Que sait-on de la kinésiologie ? : <http://www.unadfi.org/domaines-infiltration/sante-bien-etre/pratiques-non-conventionnelles/que-sait-de-la-kin%C3%A9siologie>

Le rapport examine avec attention, témoignages à l'appui, la vente multiniveaux, une pratique commerciale comportant des risques d'escroquerie et de surendettement ; il note enfin une augmentation des offres alternatives dans le domaine de l'enseignement et des dérives dans le domaine de la formation professionnelle.

Autre domaine important évoqué dans le rapport : les activités associatives, culturelles et périscolaires, cibles de certains mouvements sectaires. Interviewé par *La Gazette des communes*, le président de la Miviludes Serge Blisko appelle les collectivités locales à une vigilance toute particulière. Les temps d'activités périscolaires (TAP), créés suite à la réforme des rythmes scolaires, ont eu pour regrettable effet de laisser le champ libre à certains mouvements, qui par l'offre d'activités spirituelles, comme la méditation ou le yoga, ont tenté de pénétrer ces secteurs.

À plusieurs reprises, la Miviludes pointe du doigt Internet et les réseaux sociaux devenus les modes de communication et de diffusion prédominants des mouvements sectaires notamment ceux des groupes new age<sup>4</sup>. Ces outils facilitent la mise sous influence par des pressions constantes et discrètes conduisant l'individu à s'éloigner de la réalité sans que l'entourage n'identifie la provenance de ces changements. La mission donne les exemples de sites proposant des consultations à distance, des séances de méditation, des « canalisations avec des êtres supérieurs », etc. Tout cela généralement assorti d'une plateforme de paiement en ligne.

Le climat anxigène actuel, l'environnement ou la crise des réfugiés sont autant de sujets sur lesquels surfent les mouvements sectaires, se faisant connaître à travers des « bonnes actions » sur ces terrains.

Les actions de la mission auprès des pouvoirs publics sont détaillées dans la deuxième partie. Chaque année, la Miviludes transmet environ dix dossiers à la justice. Sous l'autorité des Préfets, avec les Procureurs de la République et les différents services de l'Etat, elle a contribué à près de 40 réunions dans les départements de métropole et d'outre-mer. Elle a également animé de nombreuses séances de formation auprès de diverses administrations dont des professionnels de la santé.

Internet et l'humanitaire sont également des vecteurs de recrutement concernant directement la question de la radicalisation. Cette problématique est évoquée dans la troisième partie du document. La Miviludes a mis son expérience sur le phénomène sectaire à profit dans le dispositif de prévention et de lutte

---

4 Lire sur le site de l'UNADFI, Le New Age : <http://www.unadfi.org/groupe-et-mouvance/l-e-new-age>

contre la radicalisation. Cette « expertise a permis d'ajuster les approches et les analyses des mécanismes de basculement chez les jeunes (l'emprise mentale pouvant constituer une première phase mais les phénomènes de dérive sectaire et de radicalisation gardant leur nature spécifique) ».

La quatrième partie est consacrée à des études spécifiques, dont celle de Lucie Guimier « La résistance aux vaccinations : d'un défi de santé publique à un enjeu de société ». L'auteur met notamment en lumière le lien entre la localisation des foyers de l'épidémie de rougeole de 2008-2012 et l'implantation des établissements de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X, laissant supposer une couverture vaccinale déficiente dans la communauté. Elle évoque également une autre épidémie de rougeole dont le foyer se situe dans une école Steiner-Waldorf (anthroposophie). On y a observé que 31 des 34 des enfants atteints par la maladie n'étaient pas vaccinés.

Les trois autres études concernent :

- « Les spécificités des violences exercées à l'encontre des enfants dans les groupes sectaires », Delphine Guérard
- « Les maltraitements financiers à l'égard des personnes âgées », Alain Koskas
- « Mécanismes cognitifs et résonances émotionnelles dans le processus de radicalisation violente », Bilel Ainine

*(Sources : Rapport de la Miviludes, La Gazette des communes, 22.03.2018 & Le Monde, 22.03.2018 & Libération, 22.03.2018 & Sciences et Avenir, 22.03.2018 & La Croix, 23.03.2018)*

**Consulter le rapport annuel de la Miviludes au Premier ministre :**

<http://www.derives-sectes.gouv.fr/missions/actualites/remise-du-rapport-annuel-de-la-miviludes-au-premier-ministre>

